

## Valoriser les espaces vides oubliés

Territoires intercommunaux et petites villes

En 2010, pour les 25 ans du Séminaire Robert Auzelle, le thème de notre réflexion rappelle « l'importance du vide dans l'art urbain » évoqué par Robert Auzelle<sup>1</sup>, qui ajoute « Il me paraît que l'espace vide, qu'il soit libre, planté, ou vert, constitue l'essentiel de l'art urbain, - l'architecture citadine n'étant qu'une des nombreuses parois qui délimitent l'espace. » Ainsi, pour améliorer le cadre de notre vie urbaine, Robert Auzelle nous invite à participer à la quête de Gaston Bachelard<sup>2</sup> lorsque ce philosophe nous dit : « Nous voulons examiner, en effet, des images bien simples, les images de l'espace heureux... »

Chaque pays est confronté à la difficulté de créer un cadre de vie qui respecte la dignité des personnes. L'ère de la mondialisation voit l'accroissement démesuré, désordonné et sans limite des agglomérations. La fragmentation des territoires fait obstacle à la continuité des circulations douces dans des conditions agréables.

Dans les grandes agglomérations ou dans les petites villes, de nombreux espaces vides sont oubliés. Qu'ils soient résiduels, interstitiels, délaissés, intermédiaires, ou en friches industrielles ou en terrains vagues... les synonymes et autres expressions ne manquent pas pour qualifier ces espaces. Ceux-ci voisinent le plus souvent avec des espaces publics qualifiés tels que rues, places, squares, boulevards, esplanades, mais...<sup>3</sup>

A partir de tous ces espaces existants, les opérations candidates au Prix national arturbain.fr et les projets présentés au Concours international arturbain.fr feront ressortir les améliorations apportées au cadre de vie. Celles-ci concerneront :

- La liaison de ces espaces avec la trame urbaine pour créer une continuité et faciliter leur accessibilité aux piétons et aux circulations douces.
- Le choix d'un programme adapté, conforme à une attente citoyenne et municipale pour le traitement de ces espaces.

Dans ces conditions la qualité du cadre de vie s'évaluera en priorité au regard des critères et références ci-dessous :

- **Qualité architecturale :** Insertion dans le site et prise en compte du paysage  
Identité du lieu et patrimoine
- **Qualité de la vie sociale :** Convivialité et accessibilité
- **Respect de l'environnement :** Respect de la biodiversité (trame verte et bleue),  
Gestion des déchets, gestion des nuisances, des pollutions et des encombrements dus à l'automobile<sup>4</sup>.

18h00

Accueil - Exposition

18h30

"O de piscine" : Exposition sur le thème  
sur Marion Dutoit, Paysagiste

**Ouverture par Robert-Max Antoni**

*Président du Séminaire Robert Auzelle*

### 6 opérations, pour convaincre en 8 minutes

"Le haut du village : une renaissance"

*Barbantane (13)*

*Jean-Louis Schmitt - Maire*

"De la gare à la Loire, une proximité retrouvée"

*Blors (41)*

*Mimi Girardin - Maire et Conseiller Général*

*Louis Bureau - Président de "SEM 3 Val-senséveloppement"*

"Créer du vide pour mieux recomposer"

*Bourg en Bresse (01)*

*Jean-François Debat - Maire*

"Vélo-Rail et Espace Naturel Sensible du Val du Haut Morin"

*Le Ferté Gaucher (77)*

*François Barthelemy - Maire et Conseiller général*

*José Vermeulen - Président de la Maison du Tourisme - du Val de l'Oise et de l'environs*

"Renaissance d'un rempart oublié"

*Laplume (47)*

*Eric Bakard - Maire*

"La Quai de la Victoire, réconcilier la ville avec sa géographie"

*Raon l'Étape (88)*

*Alain Hombert - Maire et Conseiller Général*

### Vote du public

### Remise des "Bourses de l'Art urbain"

Récompenser les meilleurs projets de fin d'études du cycle de Master

20h00

**Clôture par Christian Leyrit**

*Vice-Président du Conseil Général*

*de l'environnement et du développement durable*

### Remise des distinctions du Prix National